



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**EPISODE DE CRUES EXCEPTIONNELLES :
POINT DE SITUATION – 13 NOVEMBRE 2023 – 20h**

Arras, le 13 novembre 2023

Conformément aux prévisions, les précipitations ont repris dans la journée et continuent de gagner en intensité. Sur l'ouest du Pas-de-Calais, des cumuls sur 24h compris entre 30 et 40 mm, voire localement 50 mm sur les bassins de la Liane, de la Canche et de la Hem, pourraient être observés.

La vigilance orange crues est maintenue pour la Hem, la Lys-Plaine, l'Aa et la Canche. La Liane, la Lys-Amont et la Lawe-Clarence demeurent en vigilance jaune.

Le département restera également placé demain en vigilance jaune pluie inondation, vents et vagues submersion.

Bilan chiffré :

- **83** interventions (pompage, mise en sécurité, déblayage, reconnaissance) et **14** évacuations ont été réalisées ce jour.
[pour mémoire 2 426 interventions et 1 391 évacuations ont été effectuées depuis le 6/11].
- **4** blessés sont recensés (pas d'évolution par rapport au dernier bilan).
- **7 200** personnes connaissent toujours des restrictions d'usage de l'eau au sein de plusieurs communes situées sur les secteurs de Samer et de Doudeauville. La situation devrait perdurer jusqu'en milieu de semaine.
- **550** foyers sont privés d'électricité, dont **450** dans l'Audomarois et **100** dans le Calaisis (inondation d'un poste de distribution à Guines).
- **5 000** clients sont impactés en relai mobile. **2 800** clients sont par ailleurs touchés en relai fibre, fixe et ADSL.
- **92** axes routiers (soit 150 kilomètres) restent coupés.

Focus sur les interventions marquantes de la journée :

- Alors que la décrue s'amorce dans le Boulonnais, trois secteurs concentrent toujours des difficultés : le Montreuillois (secteur Etaples-Montreuil), le bas-pays Béthunois (secteur de la plaine de la Lys) et l'Audomarois (bassin de l'Aa et secteur de Saint-Omer).
- La Canche ne peut plus être franchie que par Etaples ou Beaurainville. Les usagers de la route sont donc dans l'obligation d'emprunter l'A16 pour accéder à des villes comme Montreuil-sur-Mer, Boulogne-sur-Mer, Samer, Cucq ou encore Rang-du-Fliers.
- Des remontées de nappes phréatiques (caves, sous-sols, champs, ...) sont toujours observées dans le Montreuillois. Des lignes à très haute tension sont également endommagées dans ce secteur.
- La pression sur les exploitations agricoles persiste. Tout est mis en œuvre pour aider les exploitants agricoles (pompages, évacuations d'animaux, ...)

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

Rappel des autres mesures mises en œuvre:

Mesures générales

- Maintien de la fermeture des établissements scolaires jusqu'au mardi 14 novembre inclus en raison des conditions météorologiques, de l'état des réseaux routiers communaux et départementaux ainsi que des dégâts survenus dans certains établissements scolaires. **279** communes sont concernées par cette fermeture: **300** écoles publiques, **27** collèges, **12** lycées, **1** établissement régional d'enseignement adapté et **48** établissements privés. Ces établissements ne dispensent pas d'enseignement, mais les élèves peuvent y être accueillis à chaque fois que cela s'avère nécessaire, notamment pour les parents sans solution de garde. Un plan de continuité pédagogique est également mis en œuvre par les services de l'Education Nationale.
- Déploiement d'effectifs et de moyens de pompage supplémentaires sur les secteurs les plus touchés (Montreuillois et Audomarois).
- Maintien d'une surveillance renforcée des digues et des bassins. Une attention particulière est toujours portée à la digue d'Estrée-Estrevelle, à la digue de la Haute-Meldyck et au bassin d'Ecame.
- Prise en compte des personnes vulnérables. Depuis le 6 novembre, **54** d'entre elles ont été prises en charge par l'ARS dans un hébergement dédié.
- Prise en compte spécifique des sites SEVESO situés dans le département.
- Activation d'une salle de crise 24h/24 à la préfecture.

Mesures spécifiques dédiées aux élus et aux professionnels

- **207** communes ont déposé un dossier de reconnaissance de catastrophe naturelle. Comme annoncé par le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer et le ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, une commission dédiée se réunira demain.
- Une cellule dédiée aux entreprises et une autre consacrée aux exploitants agricoles sont mises en œuvre. **60** dossiers relatifs à l'activité partielle représentant **2 000** salariés ont été déposés et instruits par la DDETS.
- Depuis ce matin, un accueil téléphonique est accessible du lundi au vendredi (8h30 à 17h30), afin de permettre une écoute et un accompagnement des élus dont les communes sont concernées par les inondations. Assuré par des professionnels soignants du CH d'Arras, cet accueil permettra à tout élu concerné par les inondations et qui le souhaiterait de bénéficier d'une écoute et d'un appui psychologique. Un dispositif similaire est mis en place par la MSA à destination des exploitants agricoles.